

Motion des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du collège Jacques Jorissen de Drancy, sur le « pacte »

Nous représentant-es des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du collège Jacques Jorissen, dénonçons la mise en place du « pacte », destiné à pallier les défaillances de l'État en matière de remplacement.

Nous dénonçons le discours mensonger concernant les remplacements de courte durée : faire croire aux parents et à l'opinion publique qu'un cours peut s'improviser, et que les enseignant-es sont interchangeables du jour au lendemain et qu'ainsi les carences de recrutement seraient comblées. De plus, quelle logique pédagogique y a-t-il dans le fait de remplacer des collègues, y compris d'une autre discipline, avec des élèves que nous ne connaissons pas ?

Nous dénonçons le travail supplémentaire contraint pour augmenter nos rémunérations notoirement insuffisantes. Nous exigeons une revalorisation sans contreparties après des années de perte de pouvoir d'achat.

Nous dénonçons un alourdissement de notre charge de travail alors que notre travail actuel dépasse déjà majoritairement les 43 heures hebdomadaires selon les propres données du ministère. L'augmentation des missions et du temps de travail conduit les personnels à l'épuisement, à accroître les pressions hiérarchiques et à dégrader les conditions de travail, notamment en mettant en concurrence les collègues. Nous redoutons et condamnons en outre la possibilité que les nouvelles et nouveaux arrivant-es néo-titulaires ou non, se voient proposer de signer le « Pacte ».

Nous refusons d'entrer dans une logique contractuelle, incompatible avec l'autonomie professionnelle nécessaire à la réalisation de nos missions au service des usagers. Le pacte organise une forme de service d'astreinte qui va contraindre considérablement l'exercice de notre métier au quotidien.

Ce pacte va :

- induire entre les collègues des concurrences, alors que nous avons besoin de collectifs de travail pour travailler à la réussite de nos élèves.
- aggraver les inégalités salariales entre les hommes et les femmes.
- désorganiser les établissements.
- fragiliser les projets pédagogiques dans les établissements car ils sont conditionnés à la signature du « Pacte ».

Fondamentalement, le pacte va à l'encontre de ce qui fait la valeur de notre métier : un enseignement de qualité, fondé sur des progressions réfléchies et sur la construction d'une relation pédagogique ambitieuse dans un collectif de travail solidaire.

L'école publique, laïque, a une mission émancipatrice bien plus ambitieuse avec un accès à une culture commune pour toutes et tous.

Nous voulons de vraies avancées salariales, une amélioration de nos conditions de travail, plus de personnels qualifiés dans nos établissements auprès des élèves et une réelle prise en compte des besoins de nos élèves.

Pour toutes ces raisons, nous représentant-es des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du collège Jacques Jorissen, exigeons l'abandon du pacte.